

14^{ÈME}

Route d'Éole Juniors

**DIMANCHE
30 MARS
2025**

Guide Technique



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès



Le Controis
en Sologne
Controis • Feings
Fougères sur Sibire
Guchamps • Thénay



FEINGS - FOUGÈRES / BIÈVRE
étape 1 : 100 km en ligne
étape 2 : CLM de 13 km

Sommaire

La Route d'Eole Juniors 2025

Organisation.....1

Règlement..... 4

Étape 1 : Feings – Fougères/Bièvre.....6

Étape 2 : Feings – Fougères/Bièvre.....13



Organisation



Association Les Amis de la Route d'Eole

Maxime PETEAU - Président

3 rue de la Fontaine – 41000 VILLEBAROU

06-222-444-05 – routeeolejuniors@gmail.com

Epreuve



Etape 1 : FEINGS– FOUGERES SUR BIEVRE Etape en ligne de 100,00 Km / Départ fictif 9h15

Etape 2 : FEINGS –FOUGERES SUR BEVRE : Contre la Montre Individuel de 13,000 KM / Départ 15H00
Elle sera limitée à 160 coureurs répartis en 26.

Le nombre de coureurs est limité à 6 par équipes.

Organisation



Les engagements devront être effectués par courrier, à l'adresse de l'organisateur. (12,00€/coureurs)

Un chèque de caution de 72,00€ sera demandé (montant correspondant au montant total des engagements)

Organisation



L'organisation vous propose un repas réalisé par un traiteur qualifié.

Ils sont en vente pour les coureurs, accompagnateurs, parents et supporters au prix de 14,00 €.

Menu :

- Crudités
- Blanc de Volaille et ses Pâtes
- Fromages
- Banane

Merci d'effectuer vos réservations avant le 23 mars 2025 par mail ou téléphone auprès de

Mme Manon CORBEAU : 06.70.18.84.73

routeeolejuniors@gmail.com

Organisation



Collège des Arbitres

Président du Jury : M. Jacky TARENNE

Arbitre titulaire 1 : Mme Amandine ALLORY

Arbitre titulaire 2 : Mme Corinne LANÇON

Arbitres Moto : Mme Valérie MARET, Mr Jordan PICHON

Sprints et Grimpeurs :

Juge à l'arrivée : Mme Camille MEUNIER

Chronométrateur : Mme Eve GAUVIN, Mr Luc PENTECOUTEAU

Photo Finish et Classement : Mr Eric GAUVIN

Permanence



- **Samedi 29 Mars de 16H00 – 17h45 :**

La permanence se tiendra salle des fêtes de Feings : 5, rue de la Bièvre
Le retrait des dossards pour les équipes est obligatoire le samedi 29 mars.
La réunion des DS pour l'étape 1 et 2 se tiendra dans cette même salle à 18h00 précises.
Seuls seront admis à suivre la course les véhicules d'équipe de **4 à 6 coureurs**.
Les équipes inférieures à 4 coureurs seront reversées en individualité.

* Possibilité de déposer la paire de roue pour le véhicule neutre (cf règlement)

Passé ce délai, aucun dossard et plaque de cadre ne seront remis dans la journée.

L'organisateur s'engage à flécher le lieu de la permanence.

Parking



Les parkings des directeurs sportifs se trouveront pour les deux étapes : Chemin de la Croix Vitelle - FEINGS

Merci de respecter la demande de stationnement fixé par la mairie .

Véhicules Suiveurs



Seuls seront admis à suivre la course les véhicules d'équipe de 6 coureurs.

Les véhicules seront équipés de radios fournies par **LE COMITE REGION CENTRE DE CYCLISME**.
Radio Tour sera émise sur la fréquence 157.550.

L'organisateur fournira trois véhicules dépannages neutres.

Protocole



Les équipes doivent se présenter groupées lors de la présentation à partir de 8H00 sur le car podium départ.
L'émargement se fera sur ce même car podium.

Les lauréats des classements scratch et annexes doivent se présenter dès l'arrivée en tenue de cycliste, les jeans et short ne sont pas admis sur le podium.

Centre Hospitalier



**Centre Hospitalier de Blois
Mail Pierre CHARLOT
41000 BLOIS**

02-54-55-66-33

Anti - Dopage



Le contrôle anti-dopage se déroulera lors de l'étape 1 et 2 à la Mairie de Fougères sur Bièvre.
Ils seront accompagnés par des chaperons
Nous rappelons que les coureurs et directeurs sportifs ont l'obligation de s'informer du lieu de la tenue du contrôle antidopage.



Au coeur du Pays des Châteaux, goûtez au calme de nos chambres d'hôtes de charme...

1 Rue du Clos du Rondeau
41120 Fougères-sur-Bièvre

06 89 98 31 08

02 54 20 24 01

www.entre-vignes-et-chateaux.fr

Classements et prix



Seront attendus au podium protocolaire au terme de chaque étape :

Etape 1 Feings – Fougères sur Bièvre :

- Le vainqueur de l'étape
- Le vainqueur des Rushes, Grimpeurs, Combatif et Prime Souvenir Daniel CHARTRAIN

Etape 2 : Feings – Fougères sur Bièvre :

- Le vainqueur de l'étape
- Les 3 premiers du Classement Général
- Le premier Junior 1 du Classement Général
- La première Equipe du Classement Général

	Grimpeur	Rushes	Juniors 1	Combatif	1 ^{er} Régional	Prime	Equipe
Montant des prix	100 € (50 – 30 – 20)	100 € (50 – 30 – 20)	30 €	30 €	30€	30€	170 € 80 - 60 - 30
Modalités de classement	Cumul des points	Cumul des points	1 ^{er} Junior 1 du classement général final	Coureur choisi par la direction de course	1 ^{er} junior licencié en Centre VDL au classement général	Premier à franchir la ligne Prime à Fresnes	Cumul du temps des 3 premiers de l'équipe
Points attribués	5/3/1	5/3/1					

L'organisation



Directeur de l'épreuve : Mr Maxime PETEAU

Assistant direction : Mr Patrick PETEAU

Secrétariat Permanence : Mmes Christine PETEAU

Trésorier Général : Mr Alain CHAPELOT

Responsable site Départ : Mrs Alain CHAPELOT, Morgan DELFOUR

Responsable site Arrivée: Mrs Pierrick DELFOUR, Alain MICHEL, Jean Luc MICHAUX et Gilles VILLEDIEU

Responsable des parcours & signaleurs : Mrs Jacky GENTILS et Patrick PETEAU

Responsable des motards : Mr Jean Michel CHAPLOTEAU & Thomas CRINIER

Responsable des chauffeurs : Mr Eric BOUVET

Médecin 1 : Dr Stéphane GARREAU

Médecin 2 : Dr François COULON

Ambulance 1 : Harmonie Ambulances BLOIS – Mr Matthieu MOREAU

Ambulance 2 : Harmonie Ambulances BLOIS – Mr Yohann TETU

Info Course : Mr Christophe BAUDU

Ardoisier : Mr Jules DESSAY

Animateur : Mrs Guy PAGES, Denys DESHAYES & Nicolas CAILLE

Dépannage neutre : Mrs Julien JEGOU, Nicolas PERRIN, Stéphane MARTINEAU

Chauffeurs : Mme Mélanie GUEDON, Mrs Cédric YVON, Jean Louis LEBON, Jimmy SOULARD, Franck CHEREAU, Michel QUIDOR, Philippe AUGIS, Nicolas PERRIN, Julien JEGOU, Christophe LE CORNEC, Eric CAILLON, Morgan DELFOUR, B, Eric BOUVET, Cyril MICHEL, Erwan GRUX, Stéphane LAVING, Stéphane MARTINEAU, Didier BARBIER,

Vidéo, Informatique et Classement : Mr Eric GAUVIN

Liaison radio : Comité Région Centre de Cyclisme – Franck CHEREAU

Photo : Mmes Eponine GAUVIN, Christiane BOUDESOCQUE GENTILS

Restauration : Mmes Manon CORBEAU, Nadia CHARTRAIN

Règlement



Article 1. Organisation

La 14^{me} édition de La Route d'Eole Junior est organisée par « Les amis de la Route d'Eole » 3 rue de la Fontaine – 41000 VILLEBAROU.
Elle se dispute le 30 mars 2025.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie homme U19 (2007 – 2008). L'épreuve est classée 1.14 - Fédérale U19 épreuve en ligne en 2 demi-étape. Elle appliquera le règlement et le barème de pénalités de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 3. Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes nationales, clubs étrangers (4 Maximum), sélections régionales, départementales et équipes mixtes. Elle est autorisée aux individuels. Le nombre de coureurs par équipe est limité à 6 coureurs, le comité d'organisation retiendra 26 équipes et se réserve la possibilité d'accueillir des individualités s'ils sont répartis en 2 équipes mixtes de 6 coureurs.

Article 3.1 Les Etapes :

Etape 1 : Feings - Fougères/Bièvre 81 kilomètres en ligne et 2 tours de circuit soit une distance totale de 100,00 kilomètres-
Le départ réel lancé (sauf si incident) sera neutralisé sur une distance de 3,00 kilomètres.

Etape 2 : Contre la montre individuel Feings - Fougères/Bièvre : 13,000 kilomètres.

Article 4. Permanence

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se feront :
Samedi 29 mars 2025 : de 16h00 à 17h45, à la salle des fêtes de Feings (41120), rue de la Bièvre .
Ce sera la seule journée de retrait autorisée.

La réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Arbitres. L'heure est fixée à 18h00 dans cette même salle.

Article 5. Ordre des voitures (Etape 1) et des départs pour le contre la montre (Etape 2)

L'ordre des voitures pour la première étape (Feings – Fougères/Bièvre) sera fixé comme le prévoit le règlement fédéral l'article 2.3.17 .
Seules les équipes de 4 à 6 coureurs, ayant fourni à l'organisateur une paire de roue pour le véhicule neutre pourront participer à ce tirage au sort. Le numéro sera remis en échange de la paire de roue.

Un ticket numéroté sera remis lors du dépôt des roues, il vous sera demandé lors de la restitution.

Concernant l'étape 2, Feings – Fougères/Bièvre, l'ordre de départ du contre la montre se fera dans l'ordre inverse du classement général de l'étape matinale, de minute en minute sauf pour les 10 premiers du classement général qui partiront toutes les 2 minutes.

Article 6. Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157,550MHz. Les radios seront à retirer lors de la réunion des directeurs sportifs.

Article 7. Ravitaillement

Tout ravitaillement sera interdit dans les ascensions, les descentes et classements intermédiaires ainsi que dans les 30 premiers et 20 derniers kilomètres.

Dans le circuit final, le ravitaillement au sol ne sera autorisé que sur la Route de SAMBIN à OUCHAMPS

Article 8. Assistance technique neutre

Le service est assuré par le club organisateur au moyen de 3 véhicules pour l'étape en ligne et le contre la montre.

Dépannage neutre :

Les équipes tirées au sort **1 à 6** donneront une paire de roues au **Véhicule neutre 1**

Les équipes tirées au sort **7 à 12** donneront une paire de roues au **véhicule neutre 2**

Les équipes tirées au sort **13 à 18** donneront une paire de roues au **véhicule neutre 3**

Les équipes tirées au sort **19 à 21** donneront une paire de roues au **véhicule Balai**

A la charge du club de réserver le véhicule lors de l'étape 2 auprès de : Julien JEGOU téléphone 06 29 19 71 18

Article 9. Service médical

Deux médecins prendront place dans un véhicule situé juste derrière celui du président du jury et de l'arbitre 2, 2 ambulances compléteront ce service.

Docteur

Ambulancier 1 – Matthieu MOREAU : 06 79 97 67 11

Ambulancier 2 –

Règlement



Article 10. Délai d'arrivée

Etape 1 : Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 12% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.
Le circuit final sera fermé au retardataire dès le premier tour effectué par la tête de course.

(retard de 10 minutes)

Tout coureur à plus de 10 minutes du peloton sera mis hors course par les signaleurs de carrefour.

Etape 2 : Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 25% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

ARTICLE 11. INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Selon l'article du règlement FFC 2.6.027, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

Article 12. Classements

Les classements suivants sont établis :

Les 3 premiers des rushes et grimpeurs seront crédités de 5, 3 et 1 points à chaque classement.

Le combatif : choix réalisé par direction de course durant l'étape Blois – Fougères sur Bièvre.

Classement par équipes : il s'établit par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe (article 2.3.044).

Pour les classements Rushes et Grimpeurs : En cas d'égalité dans les classements RUSH et MG : les coureurs seront départagés par le nombre de 1^{ère} Place dans ces classements puis si toujours égalité, c'est le classement général individuel au temps qui départagera ces derniers (Art 2.6.15 FFC)

Classement MG – KM : 34,2 - 54,8 - 62,9

Classement RUSH – KM : 23,5 – 81,4 – 91,5

Prime souvenir Daniel CHARTRAIN – KM : 76,5

Article 13. Prix

Le classement de l'épreuve est doté de 970 € soit :

540€ sur les 20 premiers

100€ pour les classements Rushes et 100€ Grimpeurs

170€ pour le classement par équipe

30€ pour le premier junior 1 au classement général final

30€ pour la prime souvenir Daniel CHARTRAIN

30€ pour le premier coureur régional (code licence 44) au classement général

Article 14. Contrôle antidopage

S'il y a contrôle médical, il sera effectué à la mairie de Fougères/Bièvre, rue de l'église.

Article 15. Protocole

Les coureurs suivants devront se présenter sur le podium protocolaire 5 mn après l'arrivée

Pour l'étape 1 Feings - Fougères/Bièvre

Le vainqueur de l'étape, les vainqueurs des Rushes et MG, le combatif, la prime Daniel CHARTRAIN si les calculs le permettent rapidement

Pour l'étape 2 Feings - Fougères/Bièvre

Le vainqueur de l'étape, les 3 premiers du Classement Général, le premier J1, la première équipe.

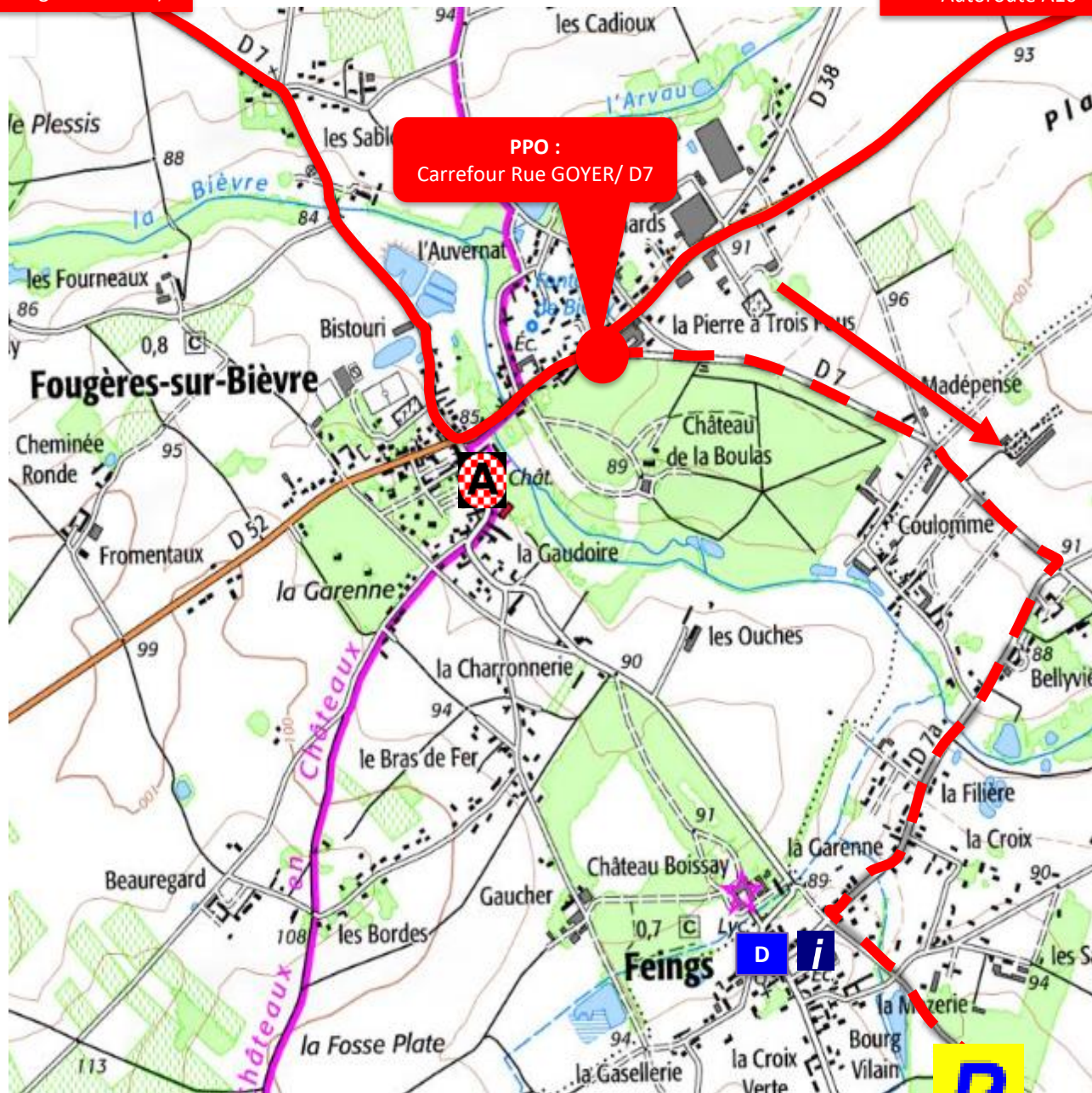
Article 16. Dépassements

Les dépassements du peloton ou des coureurs échappées seront interdits à tout véhicule dans les derniers Km précédant un classement RUSH ou Meilleur Grimpeur.

Etape 1 : FEINGS – FOUGERES SUR BIEVRE - Distance : 100,00 KM
Plan Accès

Arrivée Blois Ouest
(Hébergement CRJS)

Arrivée Blois Sud/Nord
Autoroute A10

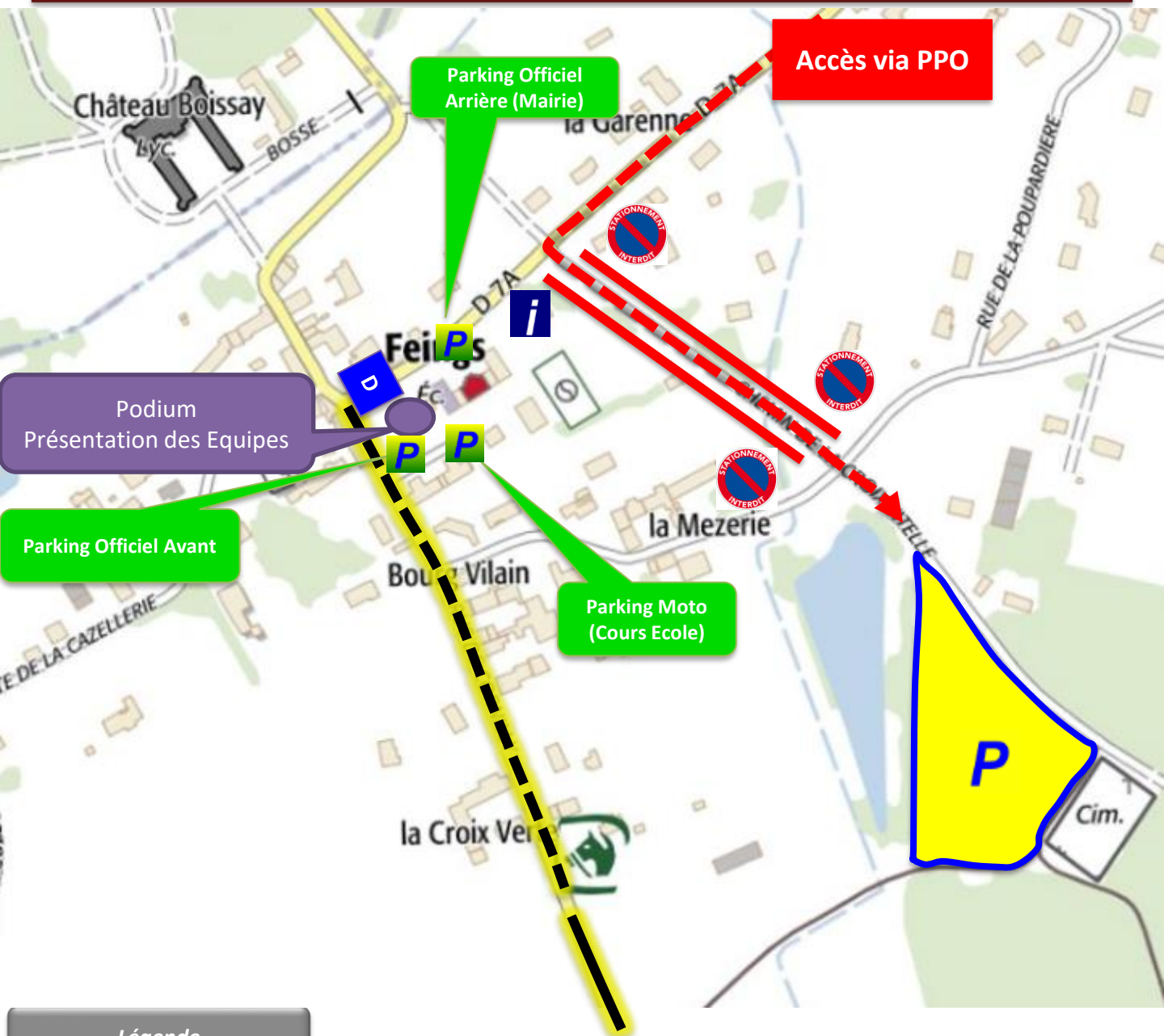


Merci de suivre les flèche indiquant :
« **Départ** »

PARKING EQUIPE

Nous vous rappelons que le parking équipe est obligatoire en raison d'une fête familiale dans le bourg de Feings.

Etape 1 : FEINGS – FOUGERES SUR BIEVRE - Distance : 100,00 KM
 Plan Situation – Zone départ fictif



Légende

Départ Fictif

D

Départ Réel



Parking Equipes



Parking Officiels



Permanence



Interdiction de Stationner



Plan Départ Neutralisé : 3 kilomètres

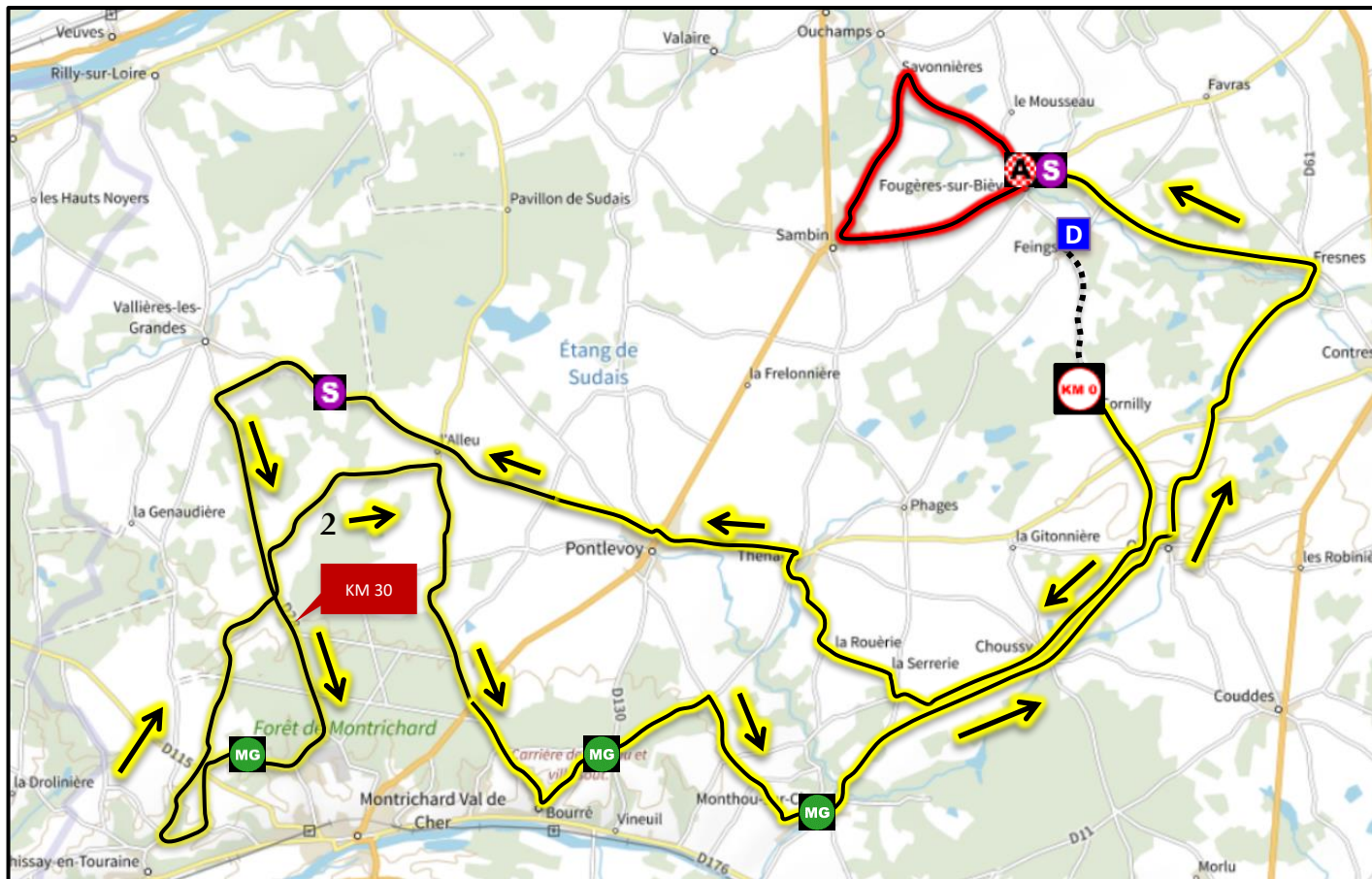
Départ Neutralisé sur une distance de : 0,500 km

Amis directeurs sportifs vous roulez dans un quartier résidentiel :

- Roulez à 30 km/h
- Ne roulez pas à gauche
- Allumez vos feux de croisement

Etape 1 : FEINGS – FOUGÈRES SUR BIEVRE - Distance : 100,00 KM

Départ fictif : 9h15



Légende

Départ réel



Classement Grimpeur

Arrivée

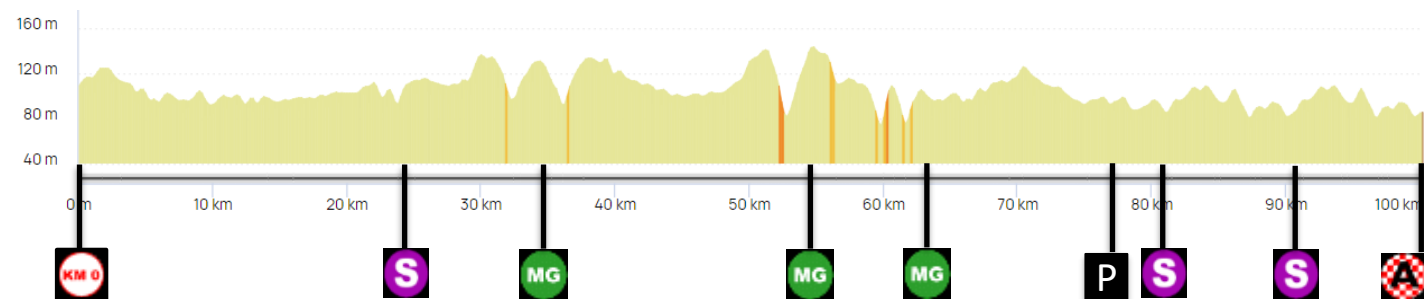


Sens de la course



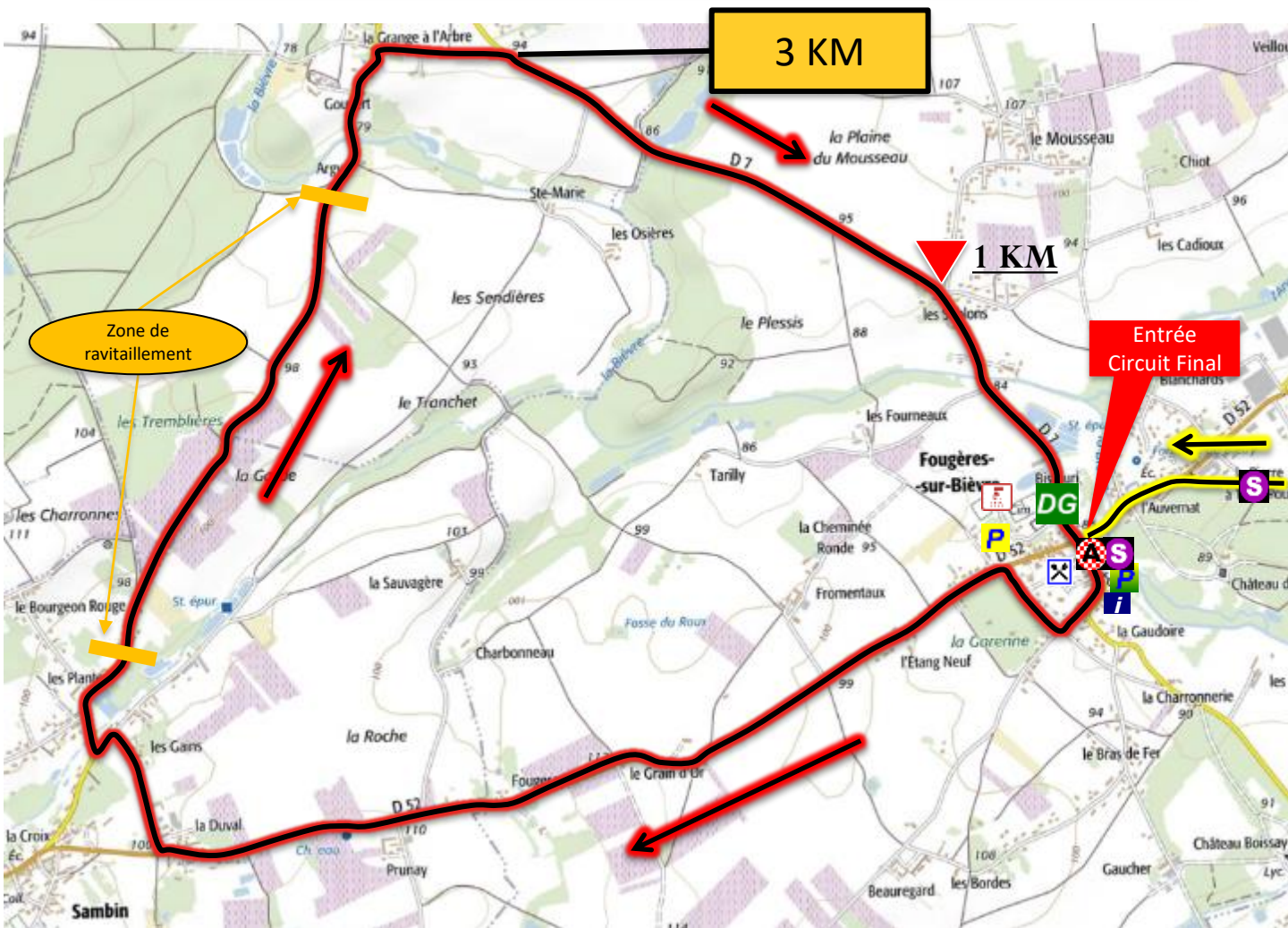
Classement Rush

Prime D. CHARTRAIN



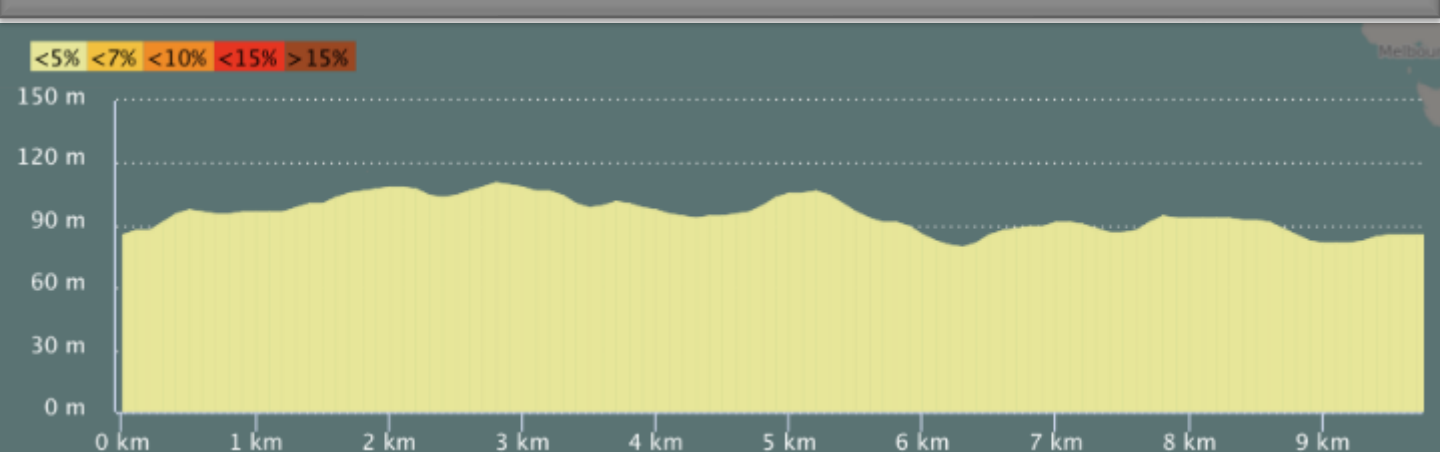
VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

Etape 1 : FEINGS – FOUGERES SUR BIEVRE - Distance : 100,00 KM
Circuit Final



Légende	Départ réel		Arrivée		Douche		Permanence	
	Classement Grimpeur		Sens de la course		Repas Coureur			
	Classement Rush		Déviation Générale		Parking Equipe			

Profil Circuit Final



500 M

St. épur.

Bistouri

Retour Parking pour les
coureurs

200 M

Entrée Circuit
Final



Cim.

DG

Fougères-sur-Bière



Contrôle
Anti-Dopage

RUE DU BOURG

RUE DE L'EGLISE

RUE DE LA FONTAINE DE BIETRY

la Bièvre

Horaires											
40 KM/H	43 KM/H	KM	A parcourir			ITINERAIRE					
9:15	9:15					DEPART Fictif - Mairie de FEINGS (3 kilomètres)					
9:19	9:19	0,0	100,0			DEPART REEL LANCE - Lieu dit CORNILLY					
9:21	9:20	1,2	98,8	C1/D30	↑	Tout droit direction OISLY - traversée D30					
9:22	9:21	2,0	98,0		→	A droite suivre rue La Guetre					
9:23	9:23	3,1	96,9			OISLY					
9:24	9:23	3,3	96,7		↑	Tout droit - rue La Guetre					
					♦	Mobilier Urbain : Dos d'Âne					
9:24	9:23	3,4	96,6	D21	→	Tourner à droite direction Choussy					
9:27	9:26	5,3	94,7	D21		CHOUSSY					
					♦	Mobiliers Urbain : 2 Dos d'Âne sur 400 M					
9:28	9:27	6,0	94,0	D21	↑	Tout droit rue de Touraine					
					♦	Mobiliers Urbain : Chicane sur 500 M					
9:33	9:32	9,3	90,7	D21	→	Tourner à droite Route de Thenay					
					♦	Virage serré avec Graviillon					
9:34	9:33	10,5	89,5		←	Tourner à gauche Chemin de Fagoterie - Direction Thenay					
9:37	9:35	12,0	88,0		→	Tourner à droite Chemin Roirie					
9:39	9:37	13,2	86,8			THENAY - LE CONTROIS EN SOLOGNE					
9:39	9:38	13,6	86,4		↑	Tout Droit - Route de Monthou/Cher					
9:40	9:39	14,4	85,6	D30	←	Tourner à gauche direction Pontlevoy					
9:42	9:40	15,2	84,8			PONTLEVOY					
					♦	Mobiliers Urbain : 2 Dos d'Âne sur 300 M					
9:43	9:41	16,2	83,8	D764	←	Tourner à gauche route de Blois					
9:43	9:42	16,4	83,6	D30	→	Tourner à droite rue Auguste Poulin					
					♦	Mobiliers Urbain : 2 Dos d'Âne sur 200 M					
9:44	9:42	17,0	83,0	D30	←	Suivre à gauche route d'Amboise					
					♦	Mobilier Urbain : 1 Dos d'Âne					
9:50	9:48	20,7	79,3	D139	↑	Tout droit direction Vallières					
9:54	9:51	23,5	76,5			CLASSEMENT RUSH N°1 (Carrefour La Bretonnière)					
9:55	9:52	24,2	75,8		←	Tourner à Gauche lieu-dit " Le Plessis "					
9:57	9:54	25,4	74,6	D28	←	Tourner à gauche Direction Montrichard					
					↑	Tout droit direction Montrichard					
10:02	9:59	28,6	71,4	D28/D139	↑	Tout droit direction Montrichard					
10:03	10:00	29,3	70,7	D28/D139	↑	Tout droit direction Montrichard					
10:04	10:01	30,0	70,0			Ouverture Ravitaillement (Panneau Forêt Domaniale)					
10:07	10:03	31,9	68,1			MONTRICHARD					
10:07	10:03	31,9	68,1	D28b	→	Tourner à droite rue de Pontcher					
					♦	DESCENTE RAPIDE - PRUDENCE					
					♦	Mobiliers Urbain : rétrécissement					
10:08	10:04	32,8	67,2	D28b	→	Tourner à droite rue des Tilleuls					
					♦	Virage serré à droite					
10:09	10:05	33,2	66,8		↑	Continuer rue des tilleuls					
10:09	10:05	33,3	66,7			LA FAUBOURDERIE					
10:10	10:06	34,2	65,8			CLASSEMENT GPM 1 (Intersection)					
10:11	10:07	34,7	65,3	D115	↑	Tout droit direction La Daubronnière					
					♦	DESCENTE RAPIDE - PRUDENCE					
10:12	10:08	35,6	64,4			CHISSAY EN TOURAINE					
10:12	10:09	35,7	64,3		→	Prendre à droite rue de la Chaimbauderie					
10:12	10:08	35,6	64,4		♦	VIRAGE SERRE A DROITE					
10:14	10:10	36,6	63,4		♦	VIRAGE SERRE A DROITE - Suivre rue basse					
					♦	MOBILIER URBAIN					
10:15	10:11	37,3	62,7	D27/D139	→	Traversée D27/D139 - suivre Montrichard					
10:15	10:11	37,4	62,6	D139	→	Prendre à droite direction Montrichard					
10:16	10:12	38,0	62,0	D115	→	Prendre à droite direction Montrichard					
10:16	10:12	38,1	61,9	D139	←	Prendre à gauche direction Chaumont/Loire					
10:22	10:17	41,9	58,1	D28	←	Prendre à gauche direction Vallières les Grandes					
10:23	10:18	42,6	57,4	D139	→	Prendre à droite direction Chaumont/Loire					
10:23	10:19	43,0	57,0		↑	Tout droit					
10:28	10:24	46,5	53,5	D139	→	Prendre à droite direction Montrichard D62					
10:31	10:26	48,3	51,7	D62	↑	Tout Droit direction Montrichard					
10:35	10:30	51,1	48,9	D62	↑	Traverser l'intersection D764 (route de Blois)					
10:37	10:32	52,2	47,8	D62		BOURRE					
					♦	DESCENTE RAPIDE - PRUDENCE					
10:39	10:33	53,3	46,7	D130	←	Tourner à gauche route des Vallées					
10:41	10:35	54,8	45,2			CLASSEMENT GPM 2 (200 m avant l'intersection)					
10:41	10:35	55,0	45,0	D130	↑	Traverser la D130A tout droit direction Thenay					
10:44	10:38	57,0	43,0	D85	→	A droite direction Monthou/Cher					
10:46	10:40	58,3	41,7		↑	Carrefour tout droit					
10:48	10:42	59,5	40,5		♦	DESCENTE RAPIDE - PRUDENCE					
10:49	10:43	60,3	39,7			MONTHOU SUR CHER					
10:49	10:43	60,5	39,5		↑	Suivre route des Vignes					
10:36	10:30	51,4	48,6		←	Tourner à gauche Route de Thésée					
					♦	Descente rapide : Mobiliers Urbain sur 400 M					
10:52	10:45	62,2	37,8	D21	↑	Tout droit route de Blois					
10:53	10:46	62,9	37,1			CLASSEMENT GPM 3 (Siège Social AEB)					
10:54	10:47	63,5	36,5	D21	→	A droite direction Choussy					
10:58	10:51	66,5	33,5			CHOUSSY					
					♦	Mobiliers Urbain : 2 Dos d'Âne sur 200 M					
					♦	Mobiliers Urbain : rétrécissement X 2					
10:59	10:52	66,9	33,1		↑	Tout droit route de Sologne					
					♦	Mobiliers Urbain : 2 Dos d'Âne sur 200 M					

Horaires							
40 KM/H	43 KM/H	KM	A parcourir			ITINERAIRE	
11:03	10:55	69,3	30,7			OISLY	
					◆	Mobiliers Urbain : 2 Dos d'Âne sur 200 M DJ	
11:04	10:56	70,0	30,0		←	Tourner à gauche Route de Feings	
					◆	Mobiliers Urbain : 2 Dos d'Âne sur 400 M DJ	
11:05	10:58	71,0	29,0		→	Tourner à droite Direction Fresnes	
11:07	11:00	72,5	27,5		↑	Tout droit direction Fresnes - traversée D30	
11:12	11:04	75,2	24,8			FRESNES	
					◆	Mobiliers Urbain : 1 Dos d'Âne DJ	
11:13	11:05	76,0	24,0		←	Tourner à gauche D7 direction Fougères sur Bièvre	
11:13	11:05	76,2	23,8		←	Tourner à gauche D7 direction Fougères sur Bièvre	
					◆	Mobiliers Urbain : Rétrécissement et Dos d'Âne DJ	
11:13	11:05	76,5	23,5			PRIME DANIEL CHARTRAIN	
11:19	11:11	80,2	19,8	D7	↑	Tout droit direction Fougères sur Bièvre	
11:21	11:12	81,3	18,7	D7		FOUGERES SUR BIEVRE	
11:21	11:12	81,4	18,6			CLASSEMENT RUSH N°2 (Parking GOYER)	
11:21	11:12	81,5	18,5	D7	←	Tourner à gauche rue Henri Goyer	
11:22	11:13	81,9	18,1		←	Tourner à gauche rue de l'Eglise	
						ENTREE CIRCUIT FINAL	
11:22	11:13	82,0	18,0		A	1er Passage sur la ligne d'Arrivée -Rue de l'Eglise	
11:22	11:13	82,2	17,8		→	Tourner à droite Rue des Bordes	
11:22	11:14	82,4	17,6		→	Tourner à droite rue de la Garenne	
11:23	11:14	82,6	17,4	D52	←	Tourner à gauche rue Louis Gallier - Direction SAMBIN	
11:27	11:18	85,4	14,6	D52		SAMBIN	
					→	DROITE - VIRAGE DANGEREUX DJ	
11:27	11:18	85,4	14,6		→	Prendre à droite rue de la Noue Brûlée	
11:27	11:18	85,8	14,2		←	Prendre à gauche rue de la Roche	
11:28	11:19	85,9	14,1		→	Prendre à droite rue de la Malle Poste	
					◆	PONT ETROIT / UNE SEULE FILE DJ	
11:30	11:21	87,8	12,2			LA SAVONNIERE - OUCHAMPS	
11:31	11:22	88,4	11,6		→	Prendre à droite rue de La Grange à L'Arbre	
11:32	11:23	88,8	11,2		→	Prendre à droite route de Fougères sur Bièvre	
11:35	11:26	91,0	9,0	D7		FOUGERES SUR BIEVRE	
11:36	11:26	91,5	8,5			CLASSEMENT RUSH N°3	
					A	2em Passage sur la ligne d'Arrivée -Rue de l'Eglise	
11:36	11:27	91,6	8,4			Rue des Bordes	
11:36	11:27	91,7	8,3		→	Tourner à droite rue de la Garenne	
11:37	11:27	92,0	8,0	D52	←	Tourner à gauche rue Louis Gallier	
					→	DROITE - VIRAGE DANGEREUX DJ	
11:41	11:31	94,9	5,1		→	Prendre à droite rue de la Noue Brûlée	
11:42	11:32	95,3	4,7		←	Prendre à gauche rue de la Roche	
11:42	11:32	95,4	4,6		→	Prendre à droite rue de la Malle Poste	
					◆	PONT ETROIT / UNE SEULE FILE DJ	
11:44	11:34	97,0	3,0			LA SAVONNIERE - OUCHAMPS	
11:46	11:35	98,0	2,0		→	Prendre à droite rue de La Grange à L'Arbre	
11:47	11:37	99,0	1,0		→	Prendre à droite route de Fougères sur Bièvre	
11:49	11:38	100,0	0,0	D7	A	ARRIVEE ETAPE 1 : FOUGERES SUR BIEVRE	



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

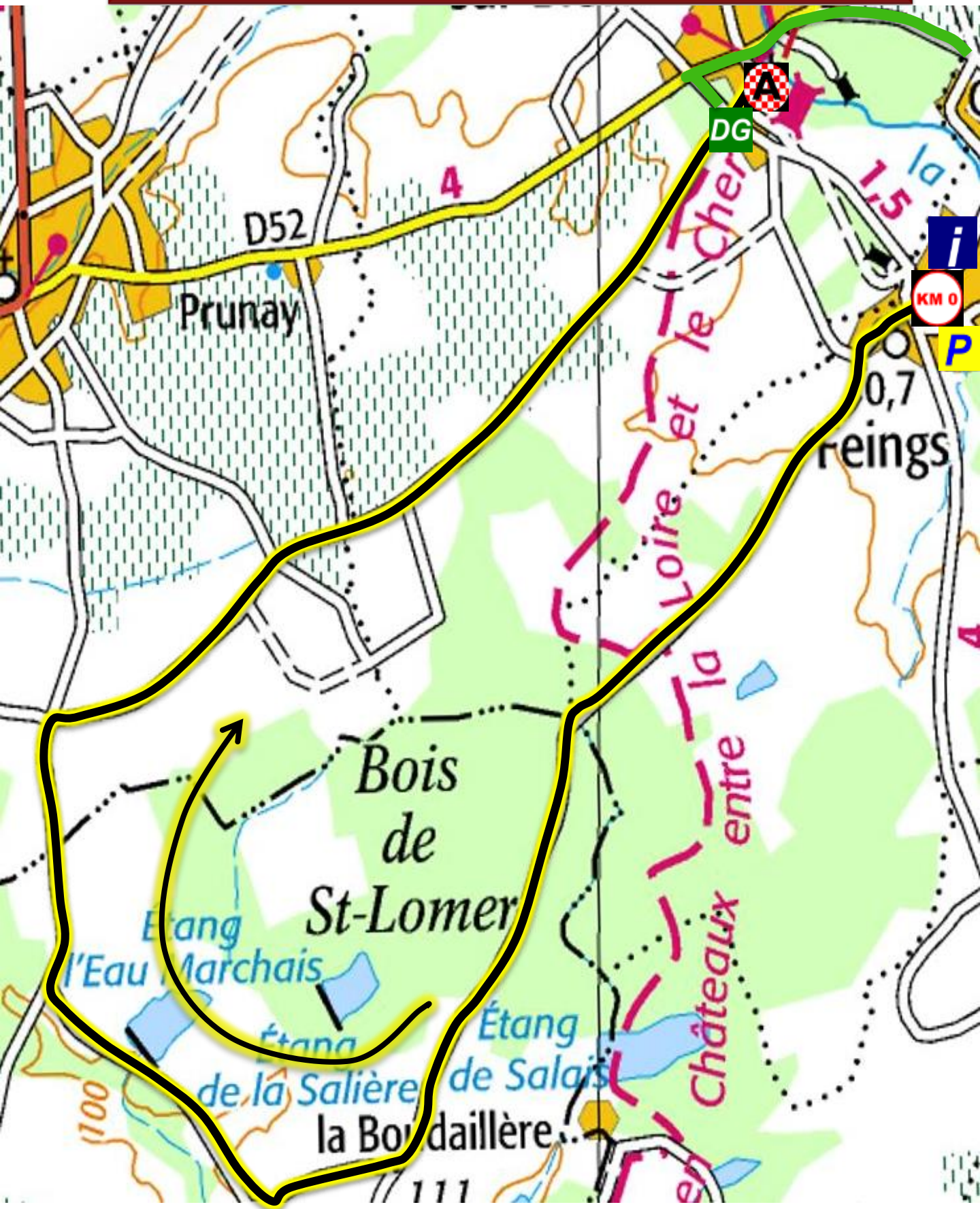
Etape 2 - Contre la montre individuel
Feings - Fougère sur Bièvre
Distance : 13,000 Km

Horaire du premier départ: 15H00 – Centre Bourg : Place de la Mairie

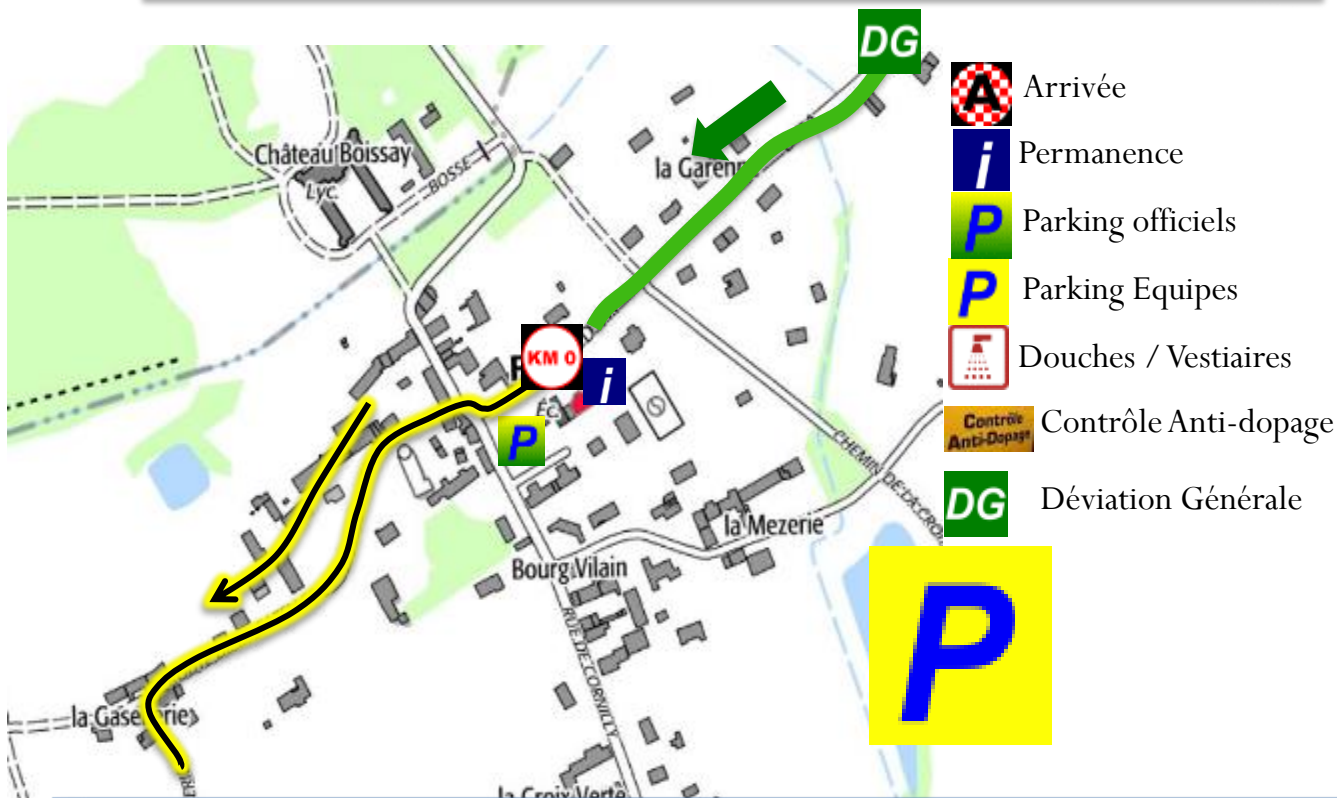
Horaires			ITINERAIRE
39 KM/H	41 KM/H	KM	
15:00	15:00	0,0	Départ Feings - Route de la Cazellerie (Face à l'église)
		1,1	Direction sur Route de la Cazellerie vers Clos de la Cozerie
		1,8	Tout droit Carrefour de La Huttière
		4,0	Tout droit Carrefour Bois de Saint-Lhomer
		4,8	Tourner à droite La Tronche/La Salière
		5,6	Tourner à droite Carrefour Phages
		7,0	Tourner à droite Carrefour Le Petit Bois
			Tout droit Carrefour La Noue des Cleches
		9,3	Tout droit Carrefour La Fontaine
			Ralentisseur
		11,8	Tout droit Rue des Bordes
			Tout droit rue de L'Eglise
		13,000	Arrivée Fougères sur Bièvre Face au Château



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès



Etape 2 : FEINGS – FOGERES SUR BIEVRE - Distance : 13,000 KM
Plan de Situation Départ et Arrivée



Une fois l'épreuve terminée, merci de regrouper dans vos enveloppes les dossards et plaques de cadre utilisés et déposer ces derniers à la mairie de Fougères sur Bièvre situé à l'arrivée.



La déviation générale est identique au PPO matinale.